

Conseil d'établissement (CE)
Séance virtuelle du 24 novembre 2020 à 19 h
Via TEAMS, Polyvalente de Charlesbourg
PROCÈS-VERBAL

Sont présent(e)s :

Madame Isabelle Bastien, représentante des membres du personnel
Madame Marie-Hélène Berthiaume, représentante des parents
Monsieur Dave Bérubé, représentant des parents
Monsieur Guy Bouchard, représentant des parents
Monsieur Chafai Boudaa, représentant des parents
Madame Nathalie Bourguignon, représentante des parents
Madame Michelle Brousseau, représentante des membres du personnel
Monsieur Félix Filiatreault, représentant de la communauté (substitut)
Monsieur Ghyslain Garceau, représentant des parents (substitut)
Monsieur Benoît Hamel, représentant des membres du personnel
Madame Alexandra Hudon, représentante de la communauté
Monsieur Maxime Jacques-Gagnon, représentant des membres du personnel
Madame Nadia Larrivée, représentante des parents
Madame Amélie Lavoie, représentante des membres du personnel
Monsieur Raphaël Lebailly, représentant des parents
Madame Marie-Andrée Morais-Simard, représentante des parents
Monsieur Jean-François Roussel, représentant de la direction
Monsieur Luc Vaillancourt, représentant des membres du personnel

Invité(e)s :

Madame Caroline Biron, représentante de la direction
Madame Marjorie Lemelin, représentante de la direction
Madame Josée Malenfant, représentant du public
Madame Kathia Perron, représentant du public
Monsieur Patrick St-Hilaire, représentant du public

Sont absent(e)s :

Madame Béatrice Turcotte-Ouellet, représentante de la communauté

| Sujets | Échanges | Suivis (date ou mois) | Responsables |
|--|--|--------------------------|--------------|
| 1. Mot de bienvenue | M ^{me} Marie-Hélène Berthiaume, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement. | | |
| 2. Vérification du quorum | Après vérification du quorum, M ^{me} Marie-Hélène Berthiaume déclare la séance du conseil d'établissement ouverte. | | |
| 3. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 24 novembre 2020 | M ^{me} Isabelle Bastien propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 novembre 2020 avec l'ajout du point suivant : <ul style="list-style-type: none"> • Questionnement à propos des groupes réguliers <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p> | | |
| 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 octobre 2020 | M ^{me} Nadia Larrivée propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2020. <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p> | | |

| | | | |
|--|---|------------------------------------|---------------------|
| <p>5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 27 octobre 2020</p> | <p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume, demande si nous avons eu des détails au sujet des formations obligatoires pour les membres du CÉ. Il n'y a rien de nouveau à ce sujet.</p> <p>Pour les autres suivis, les points pour lesquels un suivi doit être fait figurent à l'ordre du jour.</p> | | |
| <p>6. Interventions du public</p> | <p>M. Patrick St-Hilaire souhaite féliciter l'équipe-école, dans le cadre des groupes placés en isolement, pour le déroulement de l'enseignement à distance et la vitesse à laquelle s'effectuent les transitions.</p> <p>M^{mes} Nadia Larrivée et Kathia Perron souhaitent souligner que la rencontre de parents de la semaine dernière s'est très bien déroulée et était bien organisée. La formule a beaucoup plu.</p> | | |
| <p>7. Suivi du gouvernement scolaire</p> | <p>Les élections sont en cours. Nous en sommes à l'étape du décompte des votes. Le résultat sera connu dans les prochains jours.</p> | <p>À la prochaine séance du CÉ</p> | <p>La direction</p> |
| <p>8. Activités complémentaires et voyages (approbation)</p> | <p>L'activité <i>Conférence de Gabriel Filippi</i> a été approuvée par courriel dans les semaines précédentes.</p> <p>Aucune autre activité n'est présentée puisque la situation sanitaire ne nous le permet pas.</p> | | |
| <p>9. Grilles des matières 2021-2022 : orientations générales</p> | <p>M. Jean-François Roussel présente les orientations générales pour la grille des matières 2021-2022. Aucune modification n'est prévue pour l'an prochain.</p> <p>M. Guy Bouchard propose l'approbation de l'orientation d'apporter aucune modification à la grille de matières pour 2021-2022.</p> <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p> | <p>Dans les prochains mois</p> | <p>La direction</p> |
| <p>10. Processus de choix de cours 2021-2022</p> | <p>M. Jean-François Roussel propose que les élèves puissent faire leur choix de cours en février-mars selon deux scénarios. Un premier scénario comme cela se fait habituellement donc en fonction des cours optionnels désirés et des séquences de mathématique et de sciences. Les élèves seraient amenés également à faire un autre choix de cours pour pallier à l'éventualité que nous devions former des groupes fermés pour tous les niveaux. Les élèves pourraient donc choisir en fonction de leur profil de cours.</p> <p>Un membre du CÉ demande si le fait de travailler avec des groupes fermés est aidant du point de vue de la gestion de classe. M. Jean-François Roussel propose de poser la question de façon plus large à l'équipe-école et d'analyser les réponses.</p> | <p>Dans les prochains mois</p> | <p>La direction</p> |

| | | | |
|-----------------------------------|--|--|--|
| | <p>M^{me} Nadia Larrivée propose l’approbation du processus de choix de cours avec deux scénarios pour l’année scolaire 2021-2022.</p> <p>Cette proposition est approuvée à l’unanimité.</p> | | |
| <p>11. Situation COVID</p> | <p>Voici les annonces récentes par le Gouvernement du Québec pour les écoles secondaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • École en alternance et enseignement à distance un jour sur deux pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire et aussi pour les élèves de 3^e secondaire plus tard en octobre et qui se poursuit jusqu’au congé des fêtes. • Ajout de trois journées pédagogiques supplémentaires. • Enseignement à distance pour les élèves du secondaire les 17 et 18 décembre ainsi que du 4 au 8 janvier 2021. <p>Un membre questionne la direction à savoir s’ils sont au courant qu’il serait arrivé dans le passé que des élèves se rendent dans un autre groupe-classe sur l’heure du dîner. M. Jean-François Roussel mentionne que bien qu’il n’aime pas cette situation, il connaît celle-ci. Des interventions ont d’ailleurs été réalisées à cet effet.</p> <p>Un membre questionne l’isolement des élèves pour un cas déclaré dans un autobus scolaire. Comment procédons-nous? M. Jean-François Roussel mentionne que, maintenant, le service du transport prend la décision en fonction du plan des places des élèves dans l’autobus. Les élèves à proximité sont mis en isolement préventif.</p> <p>Un membre demande si l’horaire des cours sera adapté et si les besoins informatiques ont été sondés pour l’enseignement à distance. M. Jean-François Roussel précise que l’horaire régulier sera maintenu pour ces sept jours à distance. De plus, les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire qui en avaient besoin se sont déjà vus prêter un appareil numérique. Dans les prochaines journées, les besoins seront recensés pour les élèves de 1^{re} et 2^e secondaire ainsi que pour les élèves d’adaptation scolaire. La distribution se fera dans la dernière semaine avant le congé des fêtes.</p> <p>Un membre demande ce qui advient des familles qui n’ont pas de connexion internet. M. Jean-François Roussel précise que certains appareils équipés de la LTE sont disponibles pour ces familles.</p> | | |

| | | | |
|---|--|--|--|
| | <p>Un membre demande de faire le point sur les activités parascolaires offertes le midi. M. Jean-François Roussel propose aux membres du CÉ que, bien que nous sachions que des activités ont lieu présentement en respectant les bulles-classes, un suivi soit prévu lors de la prochaine rencontre. De plus, un membre du CÉ ajoute que des activités ont également été réalisées avec le Patro de Charlesbourg pour les groupes de CPC entre autres.</p> <p>Un membre questionne l'achat des produits sanitaires : quel matériel est utilisé et qui paie pour cela? La direction mentionne que nous devons commander les produits parmi une liste autorisée par le MEES. De plus, en début d'année, le Centre de services scolaire fournissait le matériel, mais dorénavant, les achats se font à même le budget de l'école. Le membre insiste sur le fait que les écoles devraient revendiquer que ses dépenses soient assumées par le Gouvernement du Québec.</p> | | |
| <p>12. Modifications du régime pédagogique</p> | <p>M^{me} Marjorie Lemelin présente les modifications qui ont été apportées au Régime pédagogique 2020-2021.</p> <p>D'abord, la première communication a été repoussée au 20 novembre. Elle pourra faire état des apprentissages accomplis par les élèves, de leur progression, de leur comportement et du soutien qui peut être apporté aux parents en fonction des défis à relever.</p> <p>Cette année, deux bulletins seront publiés plutôt que trois. Le premier devra être publié au plus tard le 22 janvier 2021 et le second au plus tard le 10 juillet 2021. Chacune des étapes aura dorénavant la valeur de 50%.</p> <p>Chacun des bulletins devra contenir un résultat détaillé pour chacune des compétences (volets) et des matières ainsi que des commentaires sur l'une des quatre autres compétences (exercer son jugement critique, organiser son travail, savoir communiquer et travailler en équipe).</p> <p>De plus, les épreuves ministérielles obligatoires de 4^e, 6^e année et de 2^e secondaire représenteront 10 % du résultat final plutôt que 20 %. Enfin, ces épreuves seront moins longues et la durée sera réduite.</p> | | |
| <p>13. Services de francisation (ILSS et Tremplin)</p> | <p>M^{me} Caroline Biron présente le service de francisation de la Polyvalente de Charlesbourg.</p> <p>Elle explique que lorsqu'un élève arrive de l'étranger, un processus d'évaluation est enclenché par les Services éducatifs du Centre de services scolaire en collaboration avec nos intervenants. Une évaluation langagière</p> | | |

| | | | |
|---|--|--|--|
| | <p>est aussi réalisée pour le classement de l'élève et parfois une évaluation en mathématique.</p> <p>Une cote SASAF est ensuite attribuée à l'élève. Un élève avec une cote 11 est réputé avoir un niveau de maîtrise de la langue suffisant, bien qu'il ait besoin d'un peu de support. À la Polyvalente, ces élèves font partie du groupe Tremplin. Ces élèves sont évalués comme tous les autres élèves.</p> <p>Un élève avec une cote 22 n'a pas une compétence langagière suffisante pour assister à ses cours sans soutien linguistique. Il est également placé dans une classe régulière, mais obtiendra un support en francisation via le groupe tremplin également. Ces élèves sont protégés de l'échec : ils vivent les évaluations, mais on n'indique au bulletin que leur réussite.</p> <p>Les élèves qui sont classés cote 32 n'ont pas une compétence langagière très grande et ils vivent avec de grands retards scolaires. Ces élèves peuvent être dans une classe régulière ou en CPC mais la grande majorité sont réunis dans une classe de francisation.</p> | | |
| <p>14. Ajout de journées pédagogiques</p> | <p>M. Jean-François Roussel partage la stratégie de répartition des trois journées pédagogiques ajoutées par le ministre récemment. La première journée pédagogique s'est vécue le 19 novembre dernier.</p> <p>Après l'annonce de l'enseignement à distance pour tous du 17 décembre au 10 janvier inclusivement, l'équipe-école propose de faire des 18 décembre et 5 janvier des journées pédagogiques. Ainsi, ce scénario permettrait de réduire au minimum l'annulation de journées de classe en présence à l'école et d'optimiser la présence des élèves à l'école.</p> <p>Plusieurs membres du CÉ mentionnent qu'il s'agit d'une bonne stratégie.</p> | | |
| <p>15. Ajout : questionnement au sujet des groupes réguliers</p> | <p>M^{me} Marie-Hélène Berthiaume mentionne avoir vu passer plusieurs courriels envoyés à tous les parents du groupe de son enfant ce qui l'a amenée à se questionner sur l'ampleur des besoins des élèves de ce groupe.</p> <p>M. Jean-François Roussel explique qu'il existe effectivement un phénomène d'épuration des groupes qui affecte les groupes réguliers lorsque les groupes sont fermés comme c'est le cas au premier cycle à la Polyvalente et formés à partir des choix de concentration, il devient difficile de former des groupes hétérogènes où les forces et les difficultés sont réparties également. Nous savons que les besoins dans les groupes réguliers sont plus importants que dans les autres. D'ailleurs, les services y sont aussi offerts en plus grande</p> | | |

| | | | |
|---|---|--|--|
| | quantité. Dans l'éventualité où la situation nous demanderait de revoir la façon de former les groupes, l'équipe-école pourrait y travailler. | | |
| 16. Rapport du comité de parents | M. Dave Bérubé mentionne que la rencontre se déroulera demain. Il fera un compte rendu lors de la prochaine séance du CÉ. | | |
| 17. Communication de la direction | M. Jean-François Roussel mentionne que la Polyvalente devrait accueillir treize nouveaux groupes en 2021-2022. La population étudiante sera donc encore une fois en croissance. Cette organisation est viable, sauf si nous devons mettre en place des groupes fermés. Dans cette éventualité, il faudrait regarder pour des solutions à l'externe pour avoir le nombre de locaux nécessaires. | | |
| 18. Communication de la présidence | M ^{me} Marie-Hélène Berthiaume mentionne que les règles de fonctionnement du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries sont disponibles sur le site internet. | | |
| 19. Communication des membres | M. Félix Filiatreault, représentant de DAM, mentionne que son équipe a été surprise du taux de réponse élevé (plus de 90%) des enseignants aux feuilles de suivis qui permettront aux tuteurs de poursuivre leur soutien aux élèves athlètes malgré l'interruption des activités sportives présentement. M ^{me} Marie-Hélène Berthiaume souligne à quel point elle est enchantée par les services offerts par DAM à la Polyvalente qu'elle découvre de l'intérieur. | | |
| 20. Levée de l'assemblée | Monsieur Jean-François Roussel propose la levée de l'assemblée à 21h18. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. | | |

Levée de l'assemblée : 21h18

Marie-Hélène Berthiaume
Présidente de l'assemblée

Marjorie Lemelin
Secrétaire de l'assemblée

Prochaine rencontre : 9 février 2021